

## Municipalité de Sainte-Flavie

Le 5 juillet 2023

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le mercredi 5 juillet 2023, à 18h30, au Centre municipal Léon-Gaudreault.

**SONT PRESENT(E)S** madame les conseillères Jennie Fortier, Agathe Lévesque, Lynn Robitaille et messieurs les conseillers Robin Boucher, Michel Hudon, Jean-François Paradis tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-François Fortin.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE** madame Francine Roy, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 156 du Code municipal, la séance est ouverte à 18h31 par monsieur le maire Jean-François Fortin.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-07-179 Il est proposé par madame Agathe Lévesque et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Madame Francine Roy, directrice générale adjointe, présente le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

2021-07-180 Il est proposé par madame Jennie Fortier et résolu unanimement d'adopter lesdits rapports financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-07-181 Il est proposé par madame Lynn Robitaille de lever la séance à 19h15.

Je, soussigné, Jean-François Fortin, maire, certifie conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, je donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 2023-07-179 à 2023-07-181 consignées au présent procès-verbal.

---

JEAN-FRANÇOIS FORTIN  
Maire

---

FRANCINE ROY  
Directrice générale adjointe  
/secrétaire-trésorière adjointe